

LISTE DES ACTIVITES LIBERALES

Source : APCE Avril 2010

Liste des professions libérales dites "réglementées"

Ces professions réglementées ont été classées dans le domaine libéral par la loi. Leurs membres doivent respecter des règles déontologiques strictes et sont soumis au contrôle de leurs instances professionnelles (ordre, chambre, ou syndicat). Leur titre est protégé.

L'intitulé de la profession exercée doit être précis car il va conditionner l'adhésion de la personne à tel ou tel organisme d'assurance vieillesse.

- Administrateur judiciaire
- Agent général d'assurance
- Architecte
- Audioprothésiste (2) (3)
- Avocat
- Avocat au conseil d'Etat et à la Cour de Cassation (1)
- Avoué près les cours d'appel (1)
- Chirurgien-dentiste
- Commissaire aux comptes
- Commissaire-priseur (1)
- Conseil en propriété industrielle
- Diététicien
- Ergothérapeute (2)
- Expert agricole, foncier et expert forestier
- Expert-comptable
- Géomètre-expert
- Greffier près les tribunaux de commerce (1)
- Huissier de justice (1)
- Infirmier libéral (2)
- Laboratoire d'analyses médicales - Directeur (2)
- Mandataire judiciaire
- Manipulateur d'électro-radiologie (2)
- Masseur-kinésithérapeute (2)
- Médecin
- Notaire (1)
- Orthophoniste (2)
- Orthoptiste (2)
- Ostéopathe (2)
- Pédicure-podologue (2)
- Psychomotricien (2)
- Sage-femme
- Vétérinaire

(1) Officiers publics ou ministériels : ils sont titulaires de "charges" et exercent leurs fonctions en vertu de l'investiture qui leur est conférée par le gouvernement. Ils bénéficient d'un monopole résultant du nombre limité des offices et du droit de présenter leurs successeurs à l'agrément du ministre de la Justice.

(2) Professions paramédicales représentées au sein du conseil supérieur des professions paramédicales.

» Autres professions libérales

Il n'existe pas de liste officielle des professions libérales dites "non réglementées". Cette catégorie regroupe toutes les professions qui exercent une activité ni commerciale, ni artisanale, ni industrielle, ni agricole et qui n'entrent pas dans le domaine des professions libérales dites "réglementées".

Pour l'administration fiscale, il s'agit des personnes qui pratiquent, en toute indépendance, une science ou un art et dont l'activité intellectuelle joue le principal rôle. Leurs recettes doivent représenter la rémunération d'un travail personnel, sans lien de subordination, tout en engageant leur responsabilité technique et morale.

► Certaines de ces professions sont totalement libres (ex. : consultant, formateur).

► D'autres doivent obtenir une autorisation d'exercice (ex. : exploitant d'auto-école).

La liste ci-dessous, non exhaustive, n'est donnée qu'à titre indicatif. Elle ne peut constituer une référence.

A

Accompagnateur de groupe	Archéologue
Accompagnateur de moyenne montagne	Architecte d'intérieur
Actuaire	Artiste du spectacle indépendant
Administrateur provisoire d'une étude d'huissier de justice	Artiste non créateur d'oeuvres originales (art. L382-1 du code de la sécurité sociale)
Agent d'enquêtes assermenté par les tribunaux	Assistant ethnographe
Agent général d'assurance	Assistant informatique
Agent de promotion	Assistant scolaire
Agent de protection	Assistant technique
Agent de recouvrement (3)	Assistante sociale à titre libéral
Agent de renseignements privés	Astrologue (3)
Analyste programmeur	Attaché de presse
Animateur	Audit et conseil
Arbitre	Auto-école (moniteur si aussi exploitant) (3)

C

Cameraman	Chiromancienne (3)
Cartographe	Collaborateur d'architecte
Cartomancienne (3)	Coloriste conseil (3)
Chargé d'enquête à titre libéral	Contrôle de céréales et semences
Chercheur scientifique	Coordinateur de travaux
Concepteur de logiciel	Copiste
Concepteur rédacteur	Correcteur lecteur
Conciliateur pour entreprises en difficultés	Correspondant local de la presse écrite
Conférencier	Correspondant sportif
Conseil (artistique, de gestion, en communication, d'entreprise, conjugal, etc.)	Coureur automobile
Conseil en brevets d'invention	Créateur d'oeuvres artistiques
Consultant	Créateur industriel
Chimiste	Créateur de sites internet

D

Décorateur (si non inscrit au répertoire des métiers)	Détective
	Développeur de logiciels

Designer
Dessinateur

E

Economiste-conseil
Economiste de la construction
Ecrivain public
Educateur
Enquêteur
Enseignant
Ergonome

F

Formateur

G

Généalogiste
Géographe
Géologue
Géophysicien

I

Illustrateur
Informaticien
Ingénieur
Ingénieur conseil
Ingénieur d'affaires
Ingénieur du son
Interprète
Inventeur
Inventoriste en pharmacie

M

Magnétiseur (3)
Maître chien
Maître d'oeuvre
Manipulateur d'électroradiologie
Mannequin libre
Médiateur pénal (en cas d'activité non occasionnelle)
Médium (3)
Médiéviste

N

Naturopathe
Noteur
Numérologue (3)

P

Paysagiste (activité en bureau d'études, sans lien avec le cycle de la production végétale)
Photographe (sous certaines conditions)
Pilote

Documentaliste

Esotériste (3)

Etudes (d'environnement, de marchés, statistiques, techniques, etc.)

Expert (automobile, en assurances, en bâtiment, maritime, etc.)

Exploitant de brevet, licence ou marque

Graphologue

Guide de haute montagne

Guide touristique

H

Hôtesse d'exposition

Hydrogéologue

J

Joueur professionnel (sport individuel, bridge, etc.)

L

Lecteur

Lissier d'art (3)

Mètreur

Mètreur en peinture

Mètreur vérificateur

Modèle libre

Moniteur de sports

Mosaïste d'art (3)

Mots croisés (auteur)

Musicothérapeute

O

Océanographe

Oenologue

Opérateur de saisie

Orientateur

Professeur (de musique, de sports, de langues, etc.)

Programmeur

Psychologue

Plasticien conseil
Podologue
Prestataire en informatique

Psychosociologue
Psychotechnicien
Psychothérapeute diplômé, non diplômé
Publicitaire

R

Radiesthésiste (3)
Recruteur
Rédacteur
Rédacteur documentaliste

Rédacteur scientifique
Relations presse
Relations publiques
Répétiteur

S

Sapiteur (expert)
Secrétaire à domicile (conception)
Skipper
Sociologue
Speaker
Spéléologue

Sportif professionnel
Statisticien
Sténotypiste de conférences
Styliste
Surveillant gardiennage
Surveillant de travaux

T

Technicien conseil
Technicien du bâtiment
Technicien du cinéma
Technicien du son
Thermicien
Topographe

Traducteur
Travaux à façon (secrétariat à domicile, de nature conceptuelle)
Travaux bibliographiques
Travaux informatiques
Travaux mécanographiques

U

Urbaniste
Urbaniste-aménageur
Urbaniste-conseil

V

Vérificateur
Vérificateur de monuments historiques
Vigile à titre libéral
Voyante (3)

(3) Professions libérales qui relèvent des caisses sociales des commerçants pour leur régime de retraite (RSI).

Avril 2010